



LIGUE NOUVELLE AQUITAINE JUDO JUJITSU ET D.A.



Compte rendu du Conseil d'Administration du 9 juillet 2022 en présentiel au camping l'Airial à SOUSTONS (40).

Etaient présents :

Pour le Comité Directeur (9) :

HERRERO Gonzalo, AUDREN Gérard, COUCAUD Nadège, FAURIE Aline, GALOPIN Sandrine, PARABOSCHI Jean, ARNAUDET Dany, DELBECQUE Brice, DUBROCA Allain.

Absents excusés (4) :

DUBOS Claude, DRUAUX Manon, LANDAIS Morgane, TESSONNEAU Christian.

Pour le Conseil Régional (7) :

BOUCHET Bastien (17), BOUCHAUD René, BOUCHAUD Chrystelle (23), De SAINT POL Robert (40), MALOTTE Jean Philippe (64), BERNARD Jean Charles (79), ROUSSET Christèle (87).

Absents excusés (7) :

VENPAIRE Yannick (16), PHENIEUX Daniel (19), MORCILLO Marie-Laure (24), MARTIN Grégory (33), LABARRERE Fabrice (40), DE RODON Thierry (47), TALBOT Jérôme (86).

Invités permanents (4) :

Michel DOUBLON () FAYOLLE Olivier (R.A.F), LACOMBE Patrick (D.T.R), LAMOUREUX Jean-Noël (C. Sportif).

Absents excusés (1) :

Jérôme BRETAUDEAU

Mail : secretariat@nouvelleaquitaine-ffjudo.com

Le siège
Site de Limoges
Site de Poitiers

153 Rue Izzet Koç 33 310 LORMONT - Tél : 05.56.31.59.61
47 Rue de l'ancienne école normale d'instituteurs 87 000 LIMOGES - Tél : 05.87.41.82.48
8 Rue des frères MORANE 86 000 POITIERS - Tél : 05.16.83.83.10



LIGUE NOUVELLE AQUITAINE JUDO JUJITSU ET D.A.



Ouverture de Conseil d'Administration à 9 h par le Secrétaire Général Gonzalo HERRERO en l'absence du Président Claude DUBOS souffrant.

Le Secrétaire Général remercie tous les membres présents, il regrette l'absence de sept Présidente et Présidents de Comité à ce Conseil d'Administration, seul Fabrice LABARRERE Président du Comité des Landes s'est fait représenter par son Secrétaire Général. En conséquence, il est indéniable que les réunions en visioconférence vont se poursuivre.

Puis il annonce le premier point de l'ordre du jour.

1 – Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 2 avril 2022,

Chaque membre du Conseil d'Administration ayant été destinataire du compte rendu et personne ne demandant de modification, il est passé directement au vote

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Pour : 15 voix

2 – Point de la trésorerie par le Trésorier Général au 31 mai 2022,

Le Trésorier Général Gérard AUDREN indique que le cabinet comptable AGDE doit établir comme tous les ans, une situation semestrielle arrêtée au 30 juin. Cependant, pour le Conseil d'Administration une situation de trésorerie au 31 mai a été réalisée qui dégage une situation positive d'un peu plus de 30 000 €.

Le Trésorier reprend ensuite les points les plus significatifs de la situation de trésorerie.

- a. En ce qui concerne la convention avec le CREPS et le versement du solde, le Trésorier va faire un point sur les montants versés par le CREPS pour les BP et DE à voir avec Guillaume SEVESTRE.
- b. Le contrat de téléphonie interpelle car les montants semblent importants. En fait, les téléphones du secrétariat et la flotte de téléphones font partie d'un contrat pris en charge par la fédération qui refacture par la suite à la ligue. Il faudrait se renseigner sur un nouveau contrat tout en quittant le contrat fédéral.
- c. Michel DOUBLON rappelle qu'une aide de 6500 € devait nous être versée dans le cadre de la mise en place du label Qualiopi. Cependant, il ne sait pas si le dossier a été suivi, et craint qu'il ne soit trop tard pour la demande de subvention.
- d. Le reversement des cotisations clubs des OTD 23, 47, 64 et 86 manquent sur la situation de trésorerie arrêtée au 31 mai. Depuis, le Comité 64 a procédé au versement.

Olivier Fayolle dans un premier temps propose de reprendre à sa charge une partie RH de la ligue hors la paie et notamment, la réalisation des contrats de travail en CDD ce qui générera une économie non négligeable par rapport à la facturation du cabinet comptable. Cette proposition est acceptée à l'unanimité

Se renseigner sur autre modalité de réalisation des bulletins de salaire.

Mail : secretariat@nouvelleaquitaine-ffjudo.com

Le siège
Site de Limoges
Site de Poitiers

153 Rue Izzet Koç 33 310 LORMONT - Tél : 05.56.31.59.61
47 Rue de l'ancienne école normale d'instituteurs 87 000 LIMOGES - Tél : 05.87.41.82.48
8 Rue des frères MORANE 86 000 POITIERS - Tél : 05.16.83.83.10



LIGUE NOUVELLE AQUITAINE JUDO JUJITSU ET D.A.



3 - Détection des futurs enseignants

Une étude fédérale stipule qu'il faut former au moins 1 nouveau DE pour 1000 licenciés (ou pour un diplôme qui permette d'enseigner contre rémunération)

Mais, la problématique principale actuelle : comment motiver des jeunes à enseigner le judo ?

Il faut donc se poser la question sur l'attractivité de la formation ! Peut-être voir la possibilité de mettre en place un plan de carrière. Mais combien de clubs ont la possibilité pécuniaire et la visibilité pour le mettre en place.

En outre, le coût de la formation n'est pas négligeable et comme le rappelle Damien PIAU, il existe un problème d'éloignement géographique qui pourrait être un frein au suivi de formation (il s'agit d'une vraie contrainte). Il existe également un souci financier, les cotisations judo sont souvent trop faibles et l'enseignant de judo n'est pas rémunéré à sa juste valeur en comparaison des autres activités sportives.

Une étude sur le coût de l'enseignant et le montant à demander à l'adhérent est primordial il faudrait peut-être réactiver la grille de rentabilité des cours.

4 - Formation

Nadège COUCAUD précise qu'elle attend des comités des remontées de dates et lieux de formation continue des enseignants. Il faut savoir également, si des comités ne veulent pas recevoir ou souhaitent une mutualisation inter comités. Cela peut-être une date déjà existante au sein des comités. L'OF Ligue choisit et rémunère les formateurs. L'OF organise et coordonne le calendrier.

Les Comités doivent proposer des thématiques possibles, la Ligue met en place après accord avec les formateurs et JérémY LOUWS cadre responsable de la formation.

Une demande de certains comités d'organiser la formation AS, existe, mais dans l'immédiat cela ne semble pas possible.

5 - Calendrier Sportif

Le calendrier sportif est présenté par Jean-Noël LAMOUREUX

La fédération souhaite que la Ligue NA organise les championnats de France cadets / juniors de jujitsu le dernier WE de janvier 2023.

La question de l'accueil du Championnat de France Jujitsu cadets et juniors se pose quant à la période et au lieu. Par contre, quel sera le coût restant à la charge de la Ligue ? Il faut revoir toutes ces problématiques avec Christophe BRUNET.

Il ne semble pas possible qu'il se déroule le dernier WE janvier 2023 comme demandé par la fédération, par contre, le mois de février semble le plus adapté. Un vote unanime d'accord pour l'organisation des championnats, sous réserve que la date soit mi-février, et que cela ne coûte quasiment rien à la Ligue. Sandrine GALOPIN précise que la commission de développement, envisage de remettre en lumière le jujitsu, avec 3 dates de tournois et 3 clubs supports ; mais il existe un manque d'arbitres, donc il conviendrait de mettre en place des formations d'arbitrage.

Patrick LACOMBE indique ne pas être au courant du sujet et du projet. Il rappelle que le DTR doit être à l'avenir consulté en amont afin de faire éventuellement un appel à candidature.

Il ne faut pas oublier qu'il doit y avoir une consultation avec l'ETR afin de discuter des sujets pour les mettre en place et ensuite les proposer éventuellement au vote Sandrine GALOPIN demande que l'on réfléchisse sur l'éventualité de remettre en pépinière l'activité duo car il n'existe plus de dynamique, donc il conviendrait de la recréer.

Patrick LACOMBE émet un gros doute quant à l'implication du monde du judo sur cette activité.

Mail : secretariat@nouvelleaquitaine-ffjudo.com

Le siège
Site de Limoges
Site de Poitiers

153 Rue Izzet Koç 33 310 LORMONT - Tél : 05.56.31.59.61
47 Rue de l'ancienne école normale d'instituteurs 87 000 LIMOGES - Tél : 05.87.41.82.48
8 Rue des frères MORANE 86 000 POITIERS - Tél : 05.16.83.83.10



LIGUE NOUVELLE AQUITAINE JUDO JUJITSU ET D.A.



Michel DOUBLON précise que le ministère ne reconnaît plus le duo en tant que haut niveau. Aussi, il se demande pourquoi dépenser de l'argent et de l'énergie sur une activité qui ne semble pas avoir d'avenir, y compris au niveau international. Patrick LACOMBE pense que l'on pourrait mettre en place un système de labellisation des clubs qui pratiquent le duo avec un repérage des professeurs performants sur le sujet ? » peut-être y réfléchir durant l'année ? Allain DUBROCA propose de recenser les clubs sur l'activité. Jean-Noël LAMOUREUX propose de réfléchir à un plan de développement chez les jeunes avec une formation de journée de détection. Michel DOUBLON suggère de créer une expérimentation au niveau des territoires et si cela fonctionne, pourquoi ne pas le dupliquer d'une manière plus large.

6 – Questions diverses

Patrick LACOMBE Informe des changements notables concernant l'équipe technique

- J Lopez : va avoir 60 jours de mission au national
- JL Bouvier : va passer 50 % sur des formations jujitsu
- J Wustner : vient de réussir le concours de professeur de sports et en conséquence a démissionné de son poste de CTF de Gironde un appel à candidature a été lancée.
- Damien Le Bour : nouveau référent NA sur le dossier 1000 dojos

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Secrétaire Général après avoir remercié tous les présents, clos la réunion.

La séance est levée à 18 h.

Le Président de la Ligue
Claude DUBOS

Le Secrétaire Général
Gonzalo HERRERO

Lormont le 2022

Mail : secretariat@nouvelleaquitaine-ffjudo.com

Le siège
Site de Limoges
Site de Poitiers

153 Rue Izzet Koç 33 310 LORMONT - Tél : 05.56.31.59.61
47 Rue de l'ancienne école normale d'instituteurs 87 000 LIMOGES - Tél : 05.87.41.82.48
8 Rue des frères MORANE 86 000 POITIERS - Tél : 05.16.83.83.10